



Mon propriétaire vend sans m'en aviser.

Par **Valerief**, le **02/05/2012** à **00:01**

Bonjour,

Ma situation est sans doute particulière.

Je suis locataire d'un appartement attenant à une maison.

Par hasard je suis tombée sur une annonce et je me suis rendue compte que le propriétaire (qui occupe la maison) était en train de vendre l'ensemble.

Il ne m'en a pas averti ni oralement ni par courrier.

L'annonce est ainsi libellée :

[fluo]" Votre Résidence principale et un investissement locatif . Appartement 2 Pièces de 75 m² attenant mais indépendant, actuellement loué "[/fluo]

Quels sont mes droits ?

Comme je vais déménager, puis-je quitter l'appartement sans respecter le délai de préavis ?

Merci d'avance pour vos réponses et conseils.

Par **cocotte1003**, le **02/05/2012** à **06:03**

Bonjour, non vous ne pouvez pas partir sans effectuer votre préavis. Votre bailleur vend son bien loué c'est à dire avec le bail en cours, vous auriez pu rester dans les memes conditions qu'actuellement, il n'a donc pas à vous en informer. S'il avait voulu vendre vide, alors oui il aurait du suivre une procédure tres stricte mais ce n'est pas votre cas au vues de l'annonce, cordialement